

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Gare de Cernier : le Canton et la Commune de Val-de-Ruz dévoilent les premiers plans du développement du pôle de Cernier

La future gare de Cernier constitue un enjeu majeur de l'aménagement du territoire du Val-de-Ruz. Dans le cadre des mandats d'étude parallèles, quatre équipes pluridisciplinaires ont imaginé des propositions de développement du pôle de Cernier. L'équipe lauréate est composée des bureaux KCAP et Metron. Les plans et maquettes sont exposés à Evologia.

La nouvelle ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds est une composante importante de la stratégie cantonale « Mobilité 2030 », qui a été acceptée par la population neuchâteloise en 2016. Cette nouvelle ligne permettra le doublement de la part modale des transports publics pour les échanges Littoral-Montagnes, réduira le temps de parcours de 28 à 15 minutes et contribuera fortement à l'atteinte des objectifs climatiques cantonaux. Le tracé choisi prévoit la création d'une gare intermédiaire à Cernier, où les trains se croiseront. Avec la construction de nouveaux arrêts de bus, de parkings vélos et d'un parking relais, cette nouvelle gare sera un pôle multimodal pour tout le Val-de-Ruz.

L'implantation d'une nouvelle gare à Cernier constitue une opportunité unique et représente un enjeu majeur d'aménagement pour la Commune de Val-de-Ruz et sa région. Les autorités locales et cantonales l'ont d'ailleurs bien compris puisqu'elles ont déjà opté pour la localisation du pôle de développement économique régional sur la gare de Cernier, préparant les conditions pour la création d'une nouvelle zone d'activités au sud de la localité. Parallèlement, les CFF poursuivent les études d'avant-projet de l'ouvrage ferroviaire.

Dans ce contexte, le Canton et la Commune de Val-de-Ruz ont organisé, en collaboration avec les CFF, un concours de planification sous forme de mandats d'études parallèles. Quatre équipes composées d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes et de spécialistes en mobilité ont été sélectionnées pour proposer chacune une vision portant à la fois sur le développement urbain, la mobilité ainsi que la préservation et la mise en valeur du paysage. Au terme des 10 mois de processus, un collège d'expert-e-s composé de spécialistes et de représentant-e-s politiques du canton, de la commune et des CFF a désigné comme lauréat, l'équipe composée des bureaux KCAP et Metron. Leur solution, dénommée « KM1 », a convaincu le collège d'expert-e-s en ne définissant ni trop, ni trop peu les règles urbanistiques, optimisant l'économicité et la fonctionnalité de la gare, affichant des ancrages identitaires et paysagers forts dans le site. L'équipe se verra attribuer un mandat en vue d'établir une planification directrice du site et un avant-projet du pôle multimodal.

Les autorités se réjouissent de pouvoir compter sur un concept urbanistique robuste et évolutif prenant en considération tant les contraintes et qualités - notamment paysagères et environnementales - du lieu, tout en établissant un lien fort entre le pôle multimodal, le centre de Cernier et les quartiers avoisinants.

Les plans et maquettes sont exposés dans le bâtiment Mycorama sur le site d'Evologia à Cernier aux dates et horaires suivants : lundi 19 mai dès 14h00, puis du mardi 20 mai au mardi 3 juin 2025 de 8h00 à 17h00 (fermé le week-end et les jours fériés). Mardi 27 juin 2025, visite commentée possible entre 14h00 et 19h00.

Contacts : Laurent Favre, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, tél. 032 889 67 00 ;

Roby Tschopp, conseiller communal, chef du Dicastère des finances, de l'aménagement du territoire et du tourisme, tél. 032 889 56 00.

Neuchâtel, le 19 mai 2025